



## Quand doit on avoir fini une succession

Par **33feleine**, le **28/11/2015 à 20:24**

mon fils unique, pascé le 25 12 2102 sans contrat de mariage est mort a CUBA accidentellement le 23 01 2013 depuis cette date sa successions n ai toujours pas fini; la notaire (sur PARIS), qui s en occupe ne fait que de nous faire reporter ses r d v , sa maison achetée avec sa compagne ('aujourd'hui en coupe et une pt fille ) y vie toujours mais est en vente nous avons donner de l argent de l acompte (10000euro) a notre fils donc il avait plus de part que sa compagne, avec mon epoux handicapé depuis cet accident nous avons besoin d argent, notre fils devais acheter une voiture et cet argent est sur un compte AXA, a son travail il avait une assurance vie, des actions comment faire bouger les choses, cela vat faire 3 ans que notre fils est mort et nous voulons en finir avec tout cela merci d avance

Par **Lagune22**, le **01/12/2015 à 19:06**

Bonjour,

Tout d'abord, êtes vous sûr d'être héritier? Votre fils, lors de l'achat de la maison, n'a-t-il pas rédigé un testament pour protéger sa compagne?

Si vous êtes héritier, vous pouvez envoyer un courrier à la chambre des notaires de Paris, dans lequel vous expliquerez la situation. La chambre demandera alors au notaire de vous répondre.

Cordialement.

Par **33feleine**, le **02/12/2015 à 16:21**

oui, pas de testament, merci de votre conseil je le fais des demain